

# SÉANCE DU 03 AVRIL 2017

**Présents** : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, C. BURON, C. SICOT

B. GARCIA-IBAÑEZ, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD

**Secrétaire de séance** : Nadine LAFON

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 06 MARS 2017

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 06 mars 2017. Il est adopté à l'unanimité.

## COMPTES DE GESTION 2016

### Commune

Monsieur le maire présente le compte de gestion de la commune réalisé par le percepteur.

#### **Délib. 201711**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

### CCAS 2016

Monsieur le maire présente le compte de gestion du CCAS réalisé par le percepteur.

#### **Délib. 201712**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
06	06	06	06	0	0

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

### Commune

Serge Constantin présente le compte administratif 2016. Il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 133 994.31 € et un déficit d'investissement de 153 229.35 €.

#### **Délib. 201713**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

### CCAS 2016

Le compte administratif du CCAS fait apparaître un excédent de 1 391.32 €.

#### **Délib. 201714**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
06	06	06	06	0	0

## AFFECTATION DES RÉSULTATS

### Commune

Monsieur le maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Résultat d'investissement reporté (001) : 153 229.35 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 133 994.31 €

Résultat reporté au fonctionnement (002) : 0.00

#### **Délib. 201715**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

## **CCAS**

Le résultat de 1 391.32 € (002) est affecté au fonctionnement 2017

### **Délib. 201716**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
06	06	06	06	0	0

## **TAUX D'IMPOSITION**

Monsieur le maire explique qu'en raison de la fusion de Fumel Communauté et la Communauté des Communes de Penne d'Agenais, les taux communaux doivent être ajustés.

Les élus décident d'appliquer les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 13.19 %

Taxe foncier bâti : 25,07%

Taxe foncier non bâti : 107.40%.

Le produit fiscal attendu pour notre commune sera donc de 209 518,00 €.

### **Délib. 201710**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

## **BUDGETS 2017**

### **Commune**

Les élus adoptent le budget 2017. Il est équilibré à la somme de 386 867.00 € en fonctionnement et 216 849.00 € en investissement.

### **Délib. 201717**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

## **CCAS**

Les élus adoptent à l'unanimité le budget du CCAS équilibré en fonctionnement à la somme de 16 992.00 €.

### **Délib. 201718**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
06	06	06	06	0	0

## **VENTE PORTION CHEMIN RURAL « LES HAUTS DE LAUZINE »**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la demande de Mme et M. Laurent SAINT-BÉAT, propriétaires au lieu-dit « Les Hauts de Lauzine ». Ces propriétaires demandent à la commune de pouvoir racheter une partie du chemin communal qui mène à leur maison d'habitation afin de faciliter la pose d'un portail.

Les élus acceptent le principe de cette vente par la commune en rappelant que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge des demandeurs et que le coût est de 0.15 € le m2.

### **Délib. 201720**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0